

DÉCONFINEMENT : LA VILLE PRÊTE À ACCUEILLIR LES ÉCOLIERS MARSEILLAIS

Des mesures sanitaires sévères avant le retour des enfants dans les classes

Marquage au sol pour permettre aux parents de respecter les mesures de distanciation physique

Désinfection des cours de récréation

Désinfection de tous les locaux des 470 écoles avec une attestation posée à l'entrée

Intervention du Bataillon des marins-pompiers de Marseille pour rechercher et éventuellement détruire des traces de virus dans les locaux ayant connu des cas de Coronavirus lors des dernières semaines

Un accueil respectueux du protocole sanitaire

Les enfants

- Pas de masque pour les enfants (Prohibés pour les maternelles et déconseillés pour les élémentaires par le conseil scientifique)
- Lavage des mains des enfants chaque fois que nécessaire
- Respect des gestes barrières et mesures de distanciation physique
- Panneaux de rappel des gestes barrières

Les agents municipaux au contact des enfants

- Dépistage à l'IHU de la Timone en lien avec le Bataillon des marins-pompiers de Marseille
- Prise de température avant de rentrer dans l'école (thermomètre frontaux infrarouge)
- Stock de masques suffisant (370 000 masques) pour 8 semaines d'ici les vacances d'été
- Blouses, charlottes et gants pour le personnel de maternelle

Les locaux

- Savon et papier essuie-mains dans tous les sanitaires
- Gel hydroalcoolique à l'entrée des écoles
- Classes aérées à chaque récréation et pendant la pause méridienne
- Ensemble des locaux (couloirs, classes...) bionettoyés plusieurs fois par jour avec une attention particulière pour les points de contacts (poignées de porte, interrupteurs ...)
- Sanitaires bionettoyés très régulièrement

Une nouvelle organisation dans le respect du cadre sanitaire

Des horaires aménagés

- Temps Périscolaire : 7h30-8h20 le matin, 16h30-17h30 pour les études surveillées, 18h pour les animations du soir
- Accueil échelonné le matin de 8h20 à 9h
- Pause méridienne étendue de 11h à 14h
- Récréations aménagées en fonction du nombre d'enfants

Le temps de restauration

- Lavage des mains avant et après le repas
- Service à table
- 4 enfants par table au maximum et adaptation de chaque réfectoire dans le respect des mesures de distanciation physique
- Repas chauds respectant les exigences nutritionnelles : 50% de bio français et produits de saison locaux pour soutenir l'économie

Le temps scolaire

- Groupes de 15 élèves au maximum déterminés par le directeur(trice)
- Accueil 2 jours sur 4 dans la semaine - un groupe les lundis et mardis ; un groupe les jeudis et vendredis.
- Jours de classe de la semaine définis en fonction du nombre d'enfants présents et des effectifs mobilisables par l'Éducation nationale et la Ville de Marseille.

DÉCONFINEMENT : LA VILLE PRÊTE À ACCUEILLIR LES TOUT-PETITS

Fermées depuis le 16 mars dernier en raison des mesures de confinement destinées à freiner la propagation du Covid-19, les 58 crèches municipales de Marseille rouvriront leurs portes à compter du 12 mai, de 7h30 à 18h30.

Forte de l'expérience acquise au cours des huit dernières semaines, où l'accueil des enfants des personnels mobilisés dans la lutte contre le Covid-19 a été maintenu au sein des 7 crèches de regroupement, la Ville de Marseille met en œuvre des moyens très importants afin d'offrir des garanties sanitaires maximales aux enfants, à leurs parents et à l'ensemble du personnel.

Un cadre sanitaire strict

- Dépistage COVID-19 proposé à tout le personnel
- Des thermomètres sans contact pour les membres du personnel afin de prendre leur température dès leur arrivée
- Port du masque, de charlottes et de blouses de protection pour les agents
- Changement du masque toutes les 4 heures
- Dotation de gels hydroalcooliques
- Prise de température de chaque enfant à son arrivée
- En cas de symptômes (fièvre, toux...) en cours de journée, engagement de chaque parent à venir chercher son enfant
- Suivi des enfants par le pédiatre de la crèche, et préconisations dispensées auprès du personnel, en lien avec la Protection maternelle et infantile (PMI)

Une réorganisation des espaces pour assurer le respect des gestes barrières

- Réorganisation des espaces après nettoyage et désinfection
- Sas d'accueil pour les familles avec rappel des consignes affiché à l'entrée
- Un seul parent doté d'un masque pour accompagner et venir chercher son enfant : aucune circulation possible et respect des règles de distanciation
- Désinfection des gaines et changement des filtres pour les centrales de traitement de l'air et climatisations
- Nettoyage et désinfection renforcés tout au long de la journée
- Application des protocoles sanitaires et traçabilité certifiés AFNOR (Association française de normalisation)

Les besoins des familles inscrites en crèches identifiés

- Accueil limité à 10 enfants par espace pour déambuler de façon naturelle sans pour autant se croiser
- Recueil des intentions des familles par les directrices et étude des demandes
- Priorité aux enfants des personnels soignants, des enseignants, des familles monoparentales en difficulté, des parents pour lesquels le télétravail est impossible, des personnels des crèches et des écoles
- Proposition d'une autre crèche aux parents n'appartenant pas à cette liste, dans le cas où leur crèche habituelle venait à être complète

Environ un tiers de l'effectif habituel des enfants inscrits sera accueilli.